

REVISTA CIDOB D'AFERS INTERNACIONALS 50.

La mondialisation et le pari de l'interculturel.

Deux réflexions sur la mobilité transnationale en Méditerranée
occidentale.

Bernabé López García

Deux réflexions sur la mobilité transnationale en Méditerranée occidentale

*Bernabé López García

La première question que je me pose sur la mondialisation et le pari pour l'interculturel c'est: est-ce la même chose de parler d'interculturalité à Rabat, à Barcelone et à Paris?

L'interculturel est à la mode. Cela comporte un nombre de risques non négligeable. Il se peut que ce mot devienne un tic, un terme vide que l'on use et dont on abuse dans les discours, les articles, scientifiques ou pas. Serions-nous surpris si un jour nous trouvions ce terme dans un spot publicitaire sur des serviettes hygiéniques, des hamburgers ou d'autres produits du village global?

La deuxième question que je me pose a un rapport avec la première: l'interculturel est-il un désir ou une revendication? Je dis que cette question a un rapport avec la première parce que si c'est un désir, il se peut que dans les trois villes mentionnées plus haut l'on aspire à atteindre, au même niveau, un degré d'interaction entre différentes cultures présentes dans chacun des trois contextes: langues, civilisations, religions, systèmes de valeurs, tout cela entre-tissé de manière ouverte, avec la capacité de s'influencer entre elles. Cependant, s'il s'agit d'une revendication, le terme interculturel revêt un sens sectaire, et l'on se trouve devant une hiérarchisation des cultures –dans chaque contexte local ou national concret– entre celles qui octroient le droit de citoyenneté et d'autres qui, sans aucun doute, sont considérées inférieures. D'un autre côté, une revendication? De quoi et contre qui? Tel est le point où, à mon avis, la première question acquiert un sens, car ce n'est pas la même chose de parler d'interculturalité à Rabat, à Barcelone ou à Paris.

À Rabat, la revendication de l'interculturel face aux pays européens peut se traduire peut-être par des expressions du genre: "bâtissez ce mur de Schengen", "respectez notre identité arabo-musulmane", "arrêtez de nous regarder comme des inférieurs"... À Barcelone, par contre, la revendication s'érige face à Madrid, ville perçue par certains comme étant la capitale opprimante au niveau linguistique et culturel, ou bien, et à côté de cela, face à une immigration croissante qui contribue à la reconstitution d'une identité. La traduction de l'interculturel pourrait se révéler pour certains comme la reconnaissance d'une diversité sociale et culturelle qui s'installe en Catalogne, pour d'autres, comme un pari solidaire qui pourrait contenir une volonté d'être présents commercialement et culturellement à l'extérieur. A Paris? Interculturalité contre qui? Contre les États-Unis et leur obsession d'uniformisation? Quel rapport établir entre l'interculturalité et l'assimilation dans une culture d'accueil? Cependant, aussi bien à Rabat, qu'à Barcelone ou à Paris, on peut percevoir les choses à partir d'autres collectifs ayant des revendications face à la culture dominante. L'amaziguen dans le premier cas (pour quand un débat national sur cette langue et cette culture maternelle au Maroc?), les hispanophones dans le deuxième, les beurs dans le troisième.

La présence de Tahar Ben Jelloun sur une liste pour les élections européennes prouve que malgré ces perceptions relatives, un concept plus large qui milite pour une citoyenneté plurielle, autre concept évoquant l'interculturel, gagne du terrain. La victoire de la France lors de la Coupe du Monde de football de 1998 avec une équipe comprenant plusieurs enfants de la deuxième génération d'immigrants a été perçue aussi comme un triomphe de l'interculturel.

Mais revenons à ma réaction à la communication d'Alain Roussillon sur la *Mondialisation, mobilités transnationales et perceptions identitaires*.

Selon moi, dont l'intérêt pour le phénomène migratoire en Méditerranée occidentale, notamment pour l'immigration provenant du Maroc vers l'Espagne, date de quelques années, ce qui est spécifique aux migrations des années quatre-vingt-dix, c'est un nouveau concept d'immigrant qui s'impose aussi bien par l'encouragement de la mobilité que par l'atténuation des liens nationaux dans le pays d'origine.

Les années quatre-vingt ont été l'un des moments clé en ce qui concerne l'accélération des migrations dans le monde survenues au cours du XXe siècle. En Méditerranée occidentale, on a pu constater comment la crise des pays de la rive sud a mobilisé, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, des centaines de milliers de personnes tous les ans. Au Maroc, plus précisément, le Plan d'ajustement structurel de 1983 a provoqué un exode rural qui a presque atteint les 250.000 personnes par an, et une partie de cette population s'est acheminée vers l'Europe. Le visa mis en place en 1991 par des pays comme l'Espagne ou l'Italie a fermé le dispositif de protection des pays au Nord du bassin méditerranéen, mis en marche en 1973-1974 avec les premiers symptômes de la crise qui déboucha sur la fermeture des frontières.

Mais l'immigrant des années quatre-vingt-dix a un profil différent. Il ne s'agit pas du travailleur, homme, célibataire et jeune des années soixante et des premières années des années soixante-dix, il ne s'agit pas non plus de l'immigrant qui fait grossir les statistiques du regroupement familial dans les années quatre-vingt. Il a un fort rapport avec les mutants décrits par Mouna Bennani-Chraïbi dans son ouvrage *Rebelles et soumis: les jeunes au Maroc*¹, et ceci nous ramène à l'axe qui nous occupe, le concept de mobilité. Comme le mutant, le *mobilisé* est un jeune, parfois ayant un certain niveau d'instruction, souvent femme, qui se lance à l'aventure de l'immigration internationale, prêt à sauter par-dessus les barrières des frontières, des lois, prêt à se fondre dans l'insécurité la plus absolue dans l'attente d'une régularisation qui tôt ou tard, il en est bien conscient, arrivera. En Espagne, par les contingents annuels, en Italie, par le nouveau processus de régularisation, en France, peut-être, par le dossier des sans papiers s'il arrive à bon terme. C'est ici qu'agit la *potentialisation de la mobilité* dont j'ai parlé plus haut. Le *mobilisé* n'est pas particulièrement attaché à un certain pays. Certes, il commence son itinéraire à partir d'un appel lancé par un parent ou un voisin de son terroir, puis il s'introduit dans un des réseaux migratoires existants. Mais, bientôt, à cause d'un travail qui lui impose la mobilité (comme c'est le cas de l'agriculture en Espagne, et du commerce ambulante dans n'importe quel point de l'Europe) il recommence son périple là où les conditions le lui imposent. En outre, c'est la propre dynamique des régularisations qui l'amènera d'un pays à l'autre, peu importe la langue ou la culture, à la recherche de l'indispensable sauf-conduit qui lui permettra de conserver l'indispensable mobilité transnationale, par-delà les frontières. Une nouvelle grande roue de la migration a été mise en place en Europe.

Et, conséquence de ce qui précède, surgit une deuxième caractéristique à laquelle j'ai fait allusion conjointement avec la potentialisation de la mobilité: *l'atténuation des liens nationaux*. La décision d'immigrer entraîne dans de nombreux cas une sorte de rupture avec le milieu d'origine, contre lequel l'immigrant ressent une certaine haine parce que celui-ci ne lui a pas offert les conditions de permanence. Cela ne veut pas dire que l'immigrant ne maintient pas des liens avec ce milieu, notamment avec la famille, comme le démontre la chaîne continue de remises qu'il envoie depuis quarante ans ou les queues interminables qui se forment à Algeciras ou aux frontières du Maroc. Même s'il est vrai que dans les années quatre-vingt-dix, on a atteint un seuil qui se situe environ à 18.000 millions de dirhams, qui n'a subi que de très petites oscillations, ceci nous amène à penser que soit pour des raisons d'établissement définitif, soit à cause de l'atténuation à laquelle je me suis référé, malgré le nombre croissant d'immigrés, le débit économique qui les lie avec le pays d'origine n'augmente guère.

Revenons sur l'interculturalité et son rapport avec les migrations. Il y a un domaine où ils se rencontrent tout spécialement: je pense à l'enseignement. C'est là que l'interculturalité s'est manifestée en Espagne: l'école interculturelle, modèle défini officiellement

et extraofficiellement. Ces dernières années, l'école en Espagne a dû s'adapter aux changements sociaux et démographiques qui se sont produits sur son territoire. Parallèlement au déclin du nombre d'enfants espagnols, lié au déclin démographique d'un pays qui a l'un des taux de croissance et de fécondité les plus bas d'Europe, on assiste à une augmentation du nombre d'enfants d'autres nationalités, d'abord européennes puis extracomunautaires plus tard, issus de la population immigrée qui s'est établie ces dix dernières années. Les enfants marocains constituent la plus importante communauté étrangère dans les établissements scolaires espagnols. Ils sont environ 15.000 à l'heure actuelle, dont la moitié est née en Espagne et l'autre moitié est venue du Maroc. C'est pour eux qu'il a été prévu dans la convention culturelle hispano-marocaine de 1980, signée en 1985, l'enseignement de la langue et de la culture d'origine. Cependant, il y a à peine une vingtaine de professeurs officiels et quelques dizaines de professeurs –que l'on peut qualifier d'informels– répartis dans quelques communautés autonomes grâce à des conventions mises en place entre le Ministère de l'Éducation espagnol et des associations de solidarité avec la population immigrée.

Mais il y a un débat lié à cette question qui touche spécialement l'interculturalité et qui a des connotations politiques et pédagogiques propres. Je pense au débat sur quelle langue et quelle culture il faut enseigner aux enfants de l'immigration. Pour l'État marocain, et probablement pour la majorité des parents, il n'y a pas de doute en ce qui concerne la langue qui doit être enseignée: la langue officielle de l'État, l'arabe classique standard. Même si le choix de cette langue est compréhensible du point de vue politique, puisque comme le signale Adelkrim Belguendouz dans un ouvrage récent intitulé *Les Marocains à l'étranger. Citoyens et partenaires*², "cet enseignement a une importance stratégique dans la mesure où il contribue à la sauvegarde de leur équilibre psychologique et à la préservation de leur identité linguistique et culturelle", il est moins compréhensible d'un point de vue pédagogique car ce choix donne la priorité à l'enseignement de la langue maternelle en tant qu'instrument vital pour la configuration du sens de l'apprentissage chez l'enfant. De ce point de vue, ce sont les langues dialectales issues de l'arabe marocain et les langues berbères qui devraient être enseignées. Cela impliquerait une véritable révolution puisque ces langues ne sont même pas réhabilitées académiquement dans leur propre pays. À ce sujet, le débat suscité lors du colloque organisé par le Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos à Tolède en décembre 1999, intitulé "Langue et Culture d'origine: les enfants marocains dans les écoles espagnoles"³, s'est avéré intéressant. La quasi unanimité des marocains assistant au colloque, aussi bien ceux de l'intérieur que ceux de l'extérieur, aussi bien les officialistes que les dissidents, ont convenu qu'il s'agissait d'un faux problème. Sans réaliser dans quelle mesure ce soit-disant "faux problème" est responsable du maintien de l'analphabétisme au Maroc. Je voudrais signaler que la perception du problème est bien différente selon les endroits: en Catalogne, par exemple, où un tiers de l'immigration

maghrébine provient de la province du Rif de Nador où l'on parle berbère, la sensibilité vis-à-vis des langues vernaculaires orienterait l'intérêt vers l'enseignement du berbère, langue minoritaire.

En tout cas, l'enseignement des *langues et des cultures d'origine* dans les établissements scolaires espagnols devient souvent un instrument de ghettoïsation. L'interculturalité ne consisterait donc pas seulement à incorporer les langues et les cultures d'origine aux cursus de la formation de l'enfant mais aussi à les ouvrir à d'autres collectifs pour éviter la ghettoïsation. Mais qui donc choisirait ces enseignements, en dehors de la communauté concernée, sans compter que par exotisme, quand il y a d'autres langues dont l'apprentissage a une rentabilité immédiate, comme l'anglais, ne serait-ce que parce qu'il facilite l'accès à la véritable interculturalité qui à l'heure actuelle arrive par Internet?

Notes

1. Bennani-Chraïbi, M. (1994) *Rebelles et soumis: les jeunes au Maroc*. Paris: CNRS.
2. Belguendouz, A. (1999) *Les marocains à l'étranger. Citoyens et partenaires*. Kenitra: Boukili Impression, p.145.
3. Dont les comptes-rendus viennent d'être publiés par les Ediciones del Oriente y del Mediterráneo, Madrid, 1999, avec le même titre.